



# TOUR D'HORIZON

Décembre  
2025



**L'innovation sociale**  
en Nouvelle-Aquitaine

# Innovation sociale,

un très haut potentiel de développement !

Parce que l'innovation sociale est un levier majeur de transition et de développement durable à l'échelle d'un territoire, ADI N-A s'affirme comme un acteur clé de ces transformations, au service des organisations et au côté de ses partenaires. Mais au fait, de quoi parle-t-on lorsque l'on fait référence à une innovation sociale ? Qui cela concerne-t-il ? Pour quels bénéfices ? Tour d'horizon du sujet pour mieux comprendre ses enjeux et son fonctionnement.



## Transformer la société par l'innovation sociale

### • De la définition légale...

L'innovation sociale est définie par l'**article 15 de la loi relative à l'économie sociale et solidaire** (31/07/2014) : « Est considéré comme relevant de l'innovation sociale le projet d'une ou de plusieurs entreprises consistant à offrir des produits ou des services présentant l'une des caractéristiques suivantes :

- 1° Soit répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques ;
- 2° Soit répondre à des besoins sociaux par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale. »

### • ... à sa déclinaison locale

D'après la **Région Nouvelle-Aquitaine**, l'innovation sociale peut s'entendre, plus simplement, comme « une intervention visant à répondre à une aspiration, subvenir à un besoin nouveau ou mal satisfait, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations entre des personnes ou des organisations, de transformer un cadre d'action territorial ou de proposer de nouvelles orientations culturelles ».

L'innovation sociale serait donc plus un moyen qu'une fin en soi, pour aboutir à de nouveaux modèles de développement et répondre à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits. La recherche d'une véritable utilité sociale, plus que du profit, est le moteur essentiel de ces projets d'innovation.

### Innovation sociale et ESS : quel(s) lien(s) ?

- S'il existe des liens évidents, l'innovation sociale ne se réduit pas au champ de l'ESS.

Certes, les structures de l'ESS ont quelques facilités dans le domaine de l'innovation sociale, notamment grâce à leur organisation collective et démocratique, mais cela n'empêche pas les autres structures de se lancer ! Au contraire, une collectivité territoriale œuvrant à rendre le mandat d'élu local vivable et désirable, ou bien une PME faisant participer ses salariés aux processus de prise de décision, sont des projets rentrant parfaitement dans la dimension de l'innovation sociale.

## Les marqueurs de l'innovation sociale en bref

### La Nouvelle-Aquitaine, territoire d'expérimentation

Depuis 2014, la Région Nouvelle-Aquitaine mène une politique active en faveur de l'innovation sociale. À ses côtés, un réseau de partenaires se mobilise, à l'image d'ADI.



**CONTEXTE**

- Ancrage territorial
- Accessibilité
- Viabilité économique
- Impact environnemental
- Ouverture à la recherche

**APPORTS**

- Consistance du mode opératoire (moyens, méthode, contenus, processus, objectifs, évaluation...)
- Rupture avec l'existant
- Potentiel de transformation sociale

« L'AMI est un outil pour expérimenter des solutions de transition, qui mettent en œuvre des pratiques de co-construction avec les usagers, de nouveaux modes de gouvernance. Plus respectueuses de l'environnement, elles sont aussi un levier de dynamisation des organisations et, au-delà, des territoires. »

Ondine Lapoyade-Deschamps  
Chargeée de projet Innovation sociale à la Région.

### • Repères : l'AMI-IS en chiffres

Entre 2014 et 2025 : 350 structures lauréates d'expérimentation innovation sociale et 436 projets d'expérimentation innovation sociale.

• 2014-2023 : 292 structures lauréates (et 297 projets expérimentation innovation sociale)

• 2024 : 30 structures lauréates en expérimentation et 6 structures lauréates en développement

• 2025 : 36 structures lauréates en expérimentation et 8 en développement (d'autres projets en développement sont en attente), pour 44 projets répartis :

• 11 en « **Préservation des ressources naturelles** » : Économie circulaire & Accompagnement à la transition écologique

• 6 en « **Solidarités** » : Pouvoir d'agir, Entrepreneuriat ESS des jeunes

• 9 en « **Agriculture et Alimentation** » : Ressources pour l'agriculture, Consommation & Modèle coopératif et coopérations territoriales

• 8 en « **Économie responsable** » : Insertion professionnelle & Formation, innovation organisationnelle, QVCT, RSE

• 1 en « **Habitat et mobilités** » : BTP durable

• 9 en « **Santé** » : Santé et attractivité des métiers de la santé, Handicap

### + D'INFOS SUR L'AMI-IS



Cliquez ou scannez ce code pour en savoir plus sur l'AMI-IS ou connectez-vous sur :

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/innovation-sociale-soutien-l-experimentation-de-projets-socialement-innovants>



« L'innovation sociale inspire et, à terme, peut faire évoluer nos organisations & voire nos cadres réglementaires & pour un modèle de développement plus solidaire, plus durable aiguillé par des savoir-faire issus du terrain. »

Ondine Lapoyade-Deschamps  
Chargeée de projet Innovation sociale à la Région.

# ADI N-A au côté des porteurs de projets engagés pour l'innovation sociale

Partenaire privilégié de la Région et de sa stratégie en faveur de l'innovation sociale, ADI intervient pour amplifier la dynamique, selon 3 axes principaux :



## • Sensibiliser :

Les équipes d'ADI organisent dans les territoires des ateliers de sensibilisation à l'innovation sociale avec ses partenaires (France Active Nouvelle-Aquitaine, CRESS Nouvelle-Aquitaine, ATIS, PQN-A, etc.). Les objectifs ? Illustrer par des exemples concrets et des témoignages de porteurs de projets, créer de la proximité entre participants, décrypter les financements régionaux et faire la promotion de l'AMI en partenariat avec la Région. Ces ateliers sont aussi l'occasion de détecter de nouveaux projets.

## • Accompagner :

ADI guide les porteurs de projets candidats à l'AMI tout au long de leur parcours d'expérimentation et, éventuellement, de développement, en lien avec la Région Nouvelle-Aquitaine : du montage des dossiers aux phases d'évaluation, en passant par le jury d'attribution.

## • Accompagner :

Nos équipes animent une communauté des lauréats de l'AMI, au-delà de la durée de ce dernier. Créer des synergies, encourager et accompagner l'essaimage au côté de la Région sont autant de leviers pour amplifier la dynamique d'innovation sociale à plus grande échelle.

### + D'INFOS

Cliquez ou scannez ce code pour en savoir plus sur l'AMI-IS ou connectez-vous sur :



[www.adi-na.fr/quest-ce-que-linnovation-sociale](http://www.adi-na.fr/quest-ce-que-linnovation-sociale)

### Votre contact ADI :

#### Kilian RAUSCH

chef de projets  
référent innovation  
sociale et ESS.

06 15 51 03 54

k.rausch@adi-na.fr

### TÉMOIGNAGE

« Les AMI et l'accompagnement d'ADI nous ont permis de structurer notre entreprise et de mesurer notre impact au service d'une agriculture plus durable. »



#### Florence AMARDEILH

Présidente d'Elzeard (Pessac – 33),  
entreprise qui développe un outil  
numérique pour la gestion de la  
production agricole diversifiée, lauréate  
de l'AMI en 2019 (Expérimentation)  
et 2021 (Développement)

« C'est grâce au financement du 1<sup>er</sup> AMI que l'on a pu démarrer le projet : sans lui, ça n'aurait pas été possible. ADI nous a aussi accompagnés dans la réflexion autour de la structuration de l'entreprise par rapport à l'innovation sociale et aux valeurs de ESS qui nous tenaient à cœur. Ces échanges sont venus nourrir la manière dont on voulait construire le projet, l'entreprise et son chemin. »

Le 2<sup>e</sup> AMI nous a permis de nous concentrer sur la mesure d'impact : comment évaluer l'impact de notre action auprès des agriculteurs, du territoire, et aussi pour une agriculture plus durable ? Par le biais de cette réflexion, nous pouvons prendre du recul sur notre activité et conserver une ligne directrice par rapport à ce qu'on peut apporter à cette filière.

De manière plus globale, l'accompagnement de l'agence sur la durée facilite la mise en réseau, crédibilise le projet et donne le temps nécessaire à la prise de recul et aux questionnements qui doivent le sous-tendre : comment on remet les individus au cœur des innovations ? Comment les épauler dans le développement de leurs activités, de leur bien-être, de leur qualité de vie. Pour nous, c'est vraiment ça la valeur centrale de l'innovation sociale. »



Avec le soutien de



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

